

Journée internationale des femmes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **36 (1948)**

Heft 749

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J. A.

20 MARS 1948 — GENEVE

TRENTE-SIXIEME ANNÉE — N° 749

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Compte de chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
M^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an Fr. 6.—
6 mois 3.50
ETRANGER 8.—
Le numéro 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

La liberté pour les partisans du gouvernement, pour les membres du parti — si nombreux soient-ils, ce n'est pas la liberté. La liberté, c'est toujours celle de ceux qui pensent autrement...

Rosa LUXEMBOURG
(cit. „Die Frau“, mars 1948).

Prochain numéro, 10 avril 1948
En raison des jours fériés de Pâques, notre journal ne pourra paraître le 3^e avril.

Votations cantonales neuchâteloises
18-14 mars 1948

Vote communal féminin

7316 citoyens contre 14584 ont bien voulu, samedi et dimanche, accorder aux femmes leurs droits de citoyennes. En 1941 ils étaient 5589 contre 17068 et 5436 contre 12017 en 1919. Il y a donc progression constante avec un écart de 1767 voix en notre faveur depuis 1941. A ce train-là, encore deux ou trois votations et nous y serons !

Le soir même du 14 mars, le Comité d'action de Défense du Suffrage féminin, composé de femmes et d'hommes, dont d'éminents juristes et des professeurs, décidait de rester constitué et jetait les bases de son activité future : séances d'information dans des cercles restreints d'hommes et de femmes, nominations de femmes plus nombreuses dans les commissions communales et cantonales : écoles, orphelinats, hôpitaux, tribunaux de Prud'femmes, commissions financières (puisque les femmes alimentent les caisses de l'Etat) ; lutte contre l'instinct de domination chez l'homme et chez la femme la crainte de déplaire au conjoint et au mari éventuel.

La campagne fut courte. Elle débuta, le 3 mars, par l'envoi, dans tous les ménages du canton, de la première de nos 2 feuilles spéciales de propagande, reçue par tous les abonnés du « Mouvement ». Elle reproduisait notre affiche, rappelant la descendance des républicains sur le chef-lieu et la conquête du suffrage masculin, précurseur du vote universel escompté pour 1948.

Une nouveauté dans le comité de patronage : il groupait 129 personnes, dont deux conseillers d'Etat. Mari et femme ont souvent signé ensemble les proclamations. La deuxième feuille, joliment illustrée, paraissait la semaine suivante, avec slogans et déclarations. Pendant la dernière semaine, ce fut dans tous les journaux du canton un duel à coup de plume. « Le vote des femmes n'a rien changé à la politique, Mme Roosevelt l'a dit » écrivait les adversaires, nous répondons par une immense annonce d'un quart de page : « L'opinion de Mme Roosevelt a été tronquée » et nous donnons la citation complète.

En dernière heure une très grande annonce informe le public que « le féminisme a tué la vie de famille en Suède ». On ne dit pas naturellement que la Suisse est

un des pays où les divorces sont le plus nombreux...

L'affiche du comité antisuffragiste n'eut pas l'heur de plaire au public, qui s'amusa à la gribouiller et à la surcharger, pour répondre à la question : « Où est maman ? » Un pauvre diable d'homme y est affalé devant son assiette lamentablement vide, avec ses deux gosses.

Notre comité répond par une jolie annonce-vignette, où la maman, souriante, apporte de la cuisine, la soupère fumante. Malgré l'usine, malgré les « ménages » qu'elle fait ailleurs, le rôti n'est pas brûlé.

Les conférences eurent un grand succès ; celle de la Chaux-de-Fonds fut même annoncée par autos et haut-parleurs. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

En annonçant les résultats, la « Feuille d'Avis », (comme par hasard) se trompe et nous attribue, en gros caractères, les résultats du « sucre », plus mauvais que les nôtres. Dans les commentaires, elle qui se dit neutre, est nettement discourtoise et dépourvue de bonne foi.

Notre avance est incontestable. L'argument des étrangers, qui chez nous votent sur le terrain communal, a certainement porté. Mais le sol helvétique est dur à labourer. Malgré la générosité de nos partisans qui nous a permis de faire une campagne intensive, trop d'électeurs, mal informés, restent sur leurs positions désuètes. La victoire ne sera pas gratuite, elle nous coûtera beaucoup d'efforts, efforts que nous sommes prêts à fournir.

Nos voisines, les Françaises, ont conquis leur émancipation politique dans des circonstances tragiques. Souhaitons à notre peuple de ne pas payer trop cher la maturité qui lui permettra d'appeler la femme suisse à collaborer avec lui dans l'administration de la cité. Clara Waldvogel.

Le don des femmes sera recueilli par les organisations féminines.

On amènera la jeunesse à contribuer à la collecte par l'exécution d'un travail supplémentaire ou par des manifestations spéciales. Enfin, la campagne sera clôturée par une vente d'insignes qui s'adressera ainsi, une seconde fois, à la population. Les sommes récoltées seront réparties de la manière suivante :

Le 50 % sera mis à la disposition des 5 œuvres de secours qui en disposeront à leur gré.

Le 40 % sera utilisé par ces mêmes œuvres pour des actions de secours conformes au plan établi par les Nations Unies (UNAC).

Le 10 % sera versé à titre de contribution directe de la Suisse au Fonds international de Secours à l'Enfance.

Enfin, nos grandes organisations féminines se sont réunies à Zurich, le 8 mars, afin de prendre contact avec un représentant du Comité d'action et élaborer leur plan. Elles ont lancé à toutes leurs sections locales, un appel les invitant à procéder à leur collecte à l'intérieur de leurs cercles féminins.

Nul doute que les femmes suisses ne soient prêtes, une fois de plus à faire tout leur devoir ; et celles qui, au soir du 29 février, entendent notre conseiller fédéral leur parler, tandis qu'elles avaient pu réunir leurs enfants autour d'une table servie, ne sauraient rester sourdes à la plainte de tant d'enfants malheureux. A. W. G.

Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance

Dimanche soir, 29 février, M. le Conseiller fédéral Pettitpierre a adressé au peuple suisse un appel urgent afin que chacun vienne en aide aux millions d'enfants qui, en Europe, sont menacés dans leur santé et dans leur vie, partout où règne la disette sinon la famine.

C'était, dans notre pays, l'ouverture de la vaste campagne qui, en mars et en avril, va s'efforcer d'atteindre tous nos concitoyens et concitoyennes. Cette campagne s'insère dans le plan mondial dont il a été question au siège des Nations Unies, à Genève, les 16, 17 et 18 février dernier.

Pour la première fois se réunissant, en Europe une conférence régionale composée, d'une part, de 14 délégués représentant leurs gouvernements et de délégués représentant 47 organisations non-gouvernementales dont l'activité sera précieuse lors de l'action de secours qui, commence. A noter que ces organisations n'ont pas été choisies parce qu'elles jouissent d'un statut consultatif, mais seulement en raison des buts qu'elles poursuivent.

L'idée de cette action en faveur de l'enfance avait été émise à l'Assemblée générale des Nations Unies, en décembre 1946. Le Conseil économique et social, en mars 1947, chargea le Secrétaire général des N. U. de lancer l'appel et de prendre contact avec les organisations privées. Le Secrétariat est entré en relations avec 700 organisations qui prêteront leur appui.

Un comité international consultatif constitué, tint sa première séance en décembre 1947, à Lake-Success. Elle réunissait, outre les représentants des organisations non-gouvernementales de la catégorie « A », les délégués de 30 pays. La réunion de février, à Genève, permettait aux délégués régionaux de prendre connaissance du plan élaboré à Lake-Success et de discuter les modalités de la collecte envisagée, les plans de répartition des secours et les moyens d'établir le contact entre les comités nationaux qui se constituent dans chaque pays, et les organisations privées.

M. Ording, le directeur de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance exposa tour à tour aux deux groupes de délégués, la nature de cette action et ses buts. Les Nations Unies avaient créé un « Fonds international de Secours à l'Enfance » (FISE). Ce fonds, organisme intergouvernemental, groupant les représentants de 26 gouvernements, tirait ses ressources de contributions gouvernementales, de contributions volontaires et de fonds rendus disponibles par l'UNRRA qui avait pris fin.

L'Appel, par contre est une institution chargée de se procurer des ressources par voie de collectes ; il a trois buts principaux :

1. Aider financièrement le FISE qui

doit pourvoir aux besoins de 460 millions d'enfants affamés, dont 230 millions sont réellement menacés de mourir de faim.

2. Donner forme, direction et cohésion à une masse innombrable de personnes désireuses de secourir personnellement les enfants qui en ont besoin.

3. Développer l'entente et l'amitié internationales.

Les délégués gouvernementaux et les délégués privés, lors de leur séance mixte, entendirent M. Borcic du FISE parler des efforts considérables qui ont déjà été faits, mais c'est le problème du lait qui partout appelle une solution urgente.

M. Sidky, Gutte et Mc. Dougall, de l'Organisation mondiale de la santé, parlèrent de la mortalité infantile élevée, des retards que l'on constate dans la croissance, des progrès de la tuberculose, du rachitisme, de la syphilis prénatale, maux que l'on pourrait combattre par une alimentation plus riche. Toutes constatations qui prouvent combien l'Appel est urgent. C'est pourquoi les délégués décidèrent de mettre tout en œuvre pour la réussite des collectes qui vont débuter. Le 29 février, est une date un peu prématurée, mais le temps presse et l'on ne peut attendre que tous les comités nationaux soient prêts. On prévoit que les collectes seront terminées vers le 31 mai.

En Suisse.

Répondant à l'Appel du Secrétaire des Nations Unies, a été fondée l'Association « Aide suisse à l'Europe » qui, jusqu'ici comprend les œuvres de secours suivantes :

- Entr'aide protestante.
- Action de secours des églises de Suisse.
- Union suisse de Charité.
- Oeuvre suisse d'entraide ouvrière.
- Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants.
- Don suisse.

En outre, un Comité National s'est constitué, le 13 janvier 1948, qui comprend non seulement les représentants des œuvres de secours, mais des représentants des milieux de toute la population. L'organisation de la collecte est confiée à un comité d'action de 7 membres. Celui-ci a ouvert, à Zurich, 30 Löwenstrasse, un office central. Un office de contrôle désigné par le Conseil fédéral vérifiera la comptabilité.

Chacun sera invité à donner « le gain d'un jour pour les enfants du monde ». Chaque don doit être volontaire et l'on ne doit donner sa contribution à la collecte que d'une seule manière.

Dans chaque entreprise, employeurs et employés procéderont entre eux à leur collecte. Ceux qui travaillent dans les professions libérales recevront un bulletin de versement.

Journée Internationale des Femmes

Notre journal ayant paru sous forme de propagande neuchâteloise, le 6 mars, nous n'avons pu annoncer les deux manifestations prévues, à Lausanne et à Genève, dont on trouvera ici quelques échos.

A Lausanne, le 8 mars.

Dans cette ville, c'est le comité du 8 mars qui est chargé d'organiser cette manifestation annuelle des femmes pour la paix. L'assemblée se tint à la Salle des XXII Cantons et fut présidée par Mme A. Jeammet qui annonça que, cette année, l'effort financier, chaque fois destiné à soulager des enfants, permettrait d'envoyer des vivres et du matériel scolaire, aux enfants de la province de Lucania (sud de l'Italie).

Puis, elle donna la parole à Mme. Violette Tail lens qui, parlant au nom des coopératives romandes, recommanda de lutter contre le profit, afin d'enlever à l'argent son pouvoir dominateur, et de lutter pour construire une économie fraternelle.

Mlle Berthe Vuillemin insista sur l'orientation spirituelle des esprits vers une plus grande compréhension d'autrui, vers un respect absolu de la parole donnée, de l'engagement pris, vers le développement de ce qui est divin en l'homme.

Le côté économique du problème fut présenté par Mme E. Carrard : il faut à tout prix enrayer la hausse des prix, ce facteur de mécontentement, de troubles, de lutte des classes. En Suisse, l'action est engagée contre la spirale des prix, si le franc suisse ne gardait pas sa valeur, toutes les réformes sociales entreprises perdraient leur efficacité. Il appartient aux femmes de s'unir pour agir et d'apprendre à respecter scrupuleusement l'opinion d'autrui.

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES
RECONNUE PAR LA CROIX-ROUGE SUISSE
ET PATRONNÉE PAR L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
LE BON SECOURS
15, avenue Dumas GENEVE
3 ANS D'ÉTUDES DE NIVEAU UNIVERSITAIRE
1 an 1/2 d'École -- Prix de pension 150 fr. par mois
1 an 1/2 de stages hospitaliers -- Entretien complet et argent de poche
= 7 places disponibles en avril ! =

ÉTUDES DE PUÉRICULTURE
SECTION SPÉCIALISÉE DE L'ÉCOLE
D'INFIRMIÈRES DU BON SECOURS
GENÈVE
Diplôme de puériculture 1 an d'études | Diplôme d'hygiène maternelle et infantile 2 ans d'études
Entrée chaque mois - 15, av. Dumas



Mme Charlotte Muret insista sur l'union des femmes, dans tous les pays du monde, pour qu'elles réagissent contre l'idée de la fatalité de la guerre, elles doivent être animées d'un esprit de justice et non de vengeance.

L'appel en faveur de l'enfance fut lancé par Mme Simone Hauert, les femmes, gardiennes des enfants doivent agir sans retard pour les sauver du sort atroce qui les attend, si un nouveau conflit se déclarait. Les femmes peuvent, si elles s'unissent, dresser leur force bienfaisante en face des menaces de la force inhumaine et brutale.

Enfin Mme Jeannet, énumérant les mouvements pour la paix, appela l'attention sur l'ONU et la Commission de la condition de la femme, qui, travaillant avec persévérance à éliminer l'oppression et l'injustice qui pèsent sur les faibles, aide aussi l'avènement d'une vraie paix.

Cet appel vivement applaudi fut suivi d'une partie récréative où chacun se détendit agréablement à écouter les chansons de Mme Jane Savigny et les récitations de M. Paul Darsac.

A Genève, le 9 mars.

Le « Mouvement populaire féminin », dépendant du Parti suisse du Travail, avait organisé la manifestation à la Salle du Faubourg. Mme Zurbrugg, présidente, salua la présence d'une délégation de Françaises d'Anemasse et de la Drôme et de femmes grecques. Elle rappela l'origine de la journée internationale du 8 mars, due en 1910, à l'initiative d'une socialiste allemande, Mme Clara Zetkin, au congrès socialiste féminin de Stockholm. La Fédération démocratique internationale des femmes reprit, en 1945, la tradition pour en faire une manifestation en faveur d'une paix durable et d'un avenir heureux pour nos enfants.

La présidente donna ensuite la parole à Mme Ninon Vincent qui appela les femmes à lutter contre la psychose de guerre qui se développe dangereusement, puis à une conférencière française, Mme Maria Rabaté.

Mme Rabaté, député à l'Assemblée nationale française, avait, la veille, au cours d'une conférence de presse, donné de très intéressants détails sur le travail qu'elle accomplissait comme membre du secrétariat de la Commission de l'Hygiène et de la Famille. Elle montra, par des exemples pertinents, que les députées françaises « essaient de rester, dans leur mandat, des femmes, des mères, des citoyennes ». Quoi de plus féminin, en effet, que la question de l'insuffisance du lait pour les enfants et de sa qualité, de l'organisation des hôpitaux, du problème des médecins que l'on doit s'efforcer de ne pas fonctionnariser, des allocations attribuées à la femme au foyer, etc. Son exposé prouva, une fois de plus, combien il est nécessaire de pouvoir nommer des femmes capables et responsables pour étudier tous ces problèmes.

Lors de sa conférence publique, Mme Rabaté se révéla, non plus seulement un expert dans sa charge, mais un orateur de grande classe. Pendant plus d'une heure, elle tint son auditoire en haleine, faisant alter-

ner l'ironie, le sentiment ou l'éloquence des chiffres, pour brosser un tableau de la situation actuelle et pour énumérer les tâches des femmes, si elles veulent empêcher la guerre et préserver leurs enfants.

Certes, les femmes du monde repoussent toutes avec horreur la seule pensée d'un nouveau conflit, mais seront-elles toutes d'accord pour dénoncer les mêmes causes de guerre? Voient-elles le péril se dresser au même point de l'horizon où le décèle Mme Rabaté?

Un examen impartial des opinions féminines mondiales ne permet pas de répondre affirmativement. Dès lors, on se pose cette question angoissante: Les femmes, mettant de côté leur conviction personnelle sur les responsables d'un conflit éventuel, sauront-elles rester unanimes sur ce point: La guerre ne doit pas avoir lieu, il faut tout tenter pour l'empêcher? Nous voulons l'espérer.

Un grand film tchèque, « La frontière volée » terminait la soirée dont le bénéfice était destiné au Village Pestalozzi et aux enfants grecs.

Les travailleurs sociaux

C'est à l'angoissant problème de la situation morale de la jeunesse que le groupement vaudois des Travailleurs sociaux a consacré la majeure partie de son assemblée annuelle tenue, à Lausanne, le 23 février. Aux membres avait été adressé par avance un questionnaire leur demandant leur opinion sur les cours obligatoires pour les parents, l'influence de l'Eglise du haut de la chaire, l'attitude du corps enseignant, la révolte des parents contre la liberté laissée aux distributeurs de plaisirs, l'instruction plus systématique à donner aux adolescents. Le travail était ainsi bien préparé pour la séance du matin, dont nous parlerons le 10 avril.

L'assemblée générale s'est tenue sous la présidence de Mlle S. Carey, assistante sociale des détenus libérés, à Lausanne. Le comité a distribué les instructions pour l'établissement du contrat pour travailleurs sociaux. Une course d'étude a été organisée à Besançon, où les assistantes vaudoises ont rencontré leurs collègues du département; elles ont visité la Maternité de Pontarlier, rééquipée par le Don Suisse.

L'Association suisse des Travailleurs sociaux organise un cours à Schönbrunn (Zoug), à la fin de septembre, où seront examinées la réadaptation des malades à la vie sociale, l'assistance familiale, l'influence des expériences enfantines sur la vie de l'adulte, les difficultés psychologiques que rencontrent les travailleurs sociaux, etc.

On entendit ensuite un exposé de Mlle Robert, assistante sociale chef à Besançon, sur les effets de la récente loi française sur les assistantes sociales, et un exposé de Mlle B. de Rham, assistante sociale à l'Asile de Cery, sur les conditions du travail social en Angleterre, où elle vient de passer plusieurs mois.

S. B.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Les femmes et la stabilisation

Il nous paraît utile de renseigner les femmes sur les origines de cet accord de stabilisation dont on a parlé dans tous les journaux, et surtout sur l'influence qu'il peut avoir sur le coût de la vie.

L'an dernier, le Conseil fédéral accorda une hausse pour le prix des produits agricoles, dans le but de maintenir un certain équilibre entre le gain du paysan et de l'ouvrier agricole et celui des autres branches de notre économie nationale. La Commission fédérale de Contrôle des prix craignit que cette hausse ne soit le signal d'un mouvement général de hausse. En effet depuis quelques mois sa spirale des prix et des salaires se faisait menaçante. Estimant à juste titre qu'un blocage officiel, de caractère étatique ne serait pas suivi et se heurterait à la résistance plus ou moins avouée de beaucoup de groupements, la Commission de Contrôle des prix chargea son président, M. le Professeur Böhrler d'étudier avec une petite Commission la possibilité de trouver une autre solution. C'est ainsi que fut rédigée la célèbre convention qui vient d'être ratifiée, non sans hésitations, par l'ensemble des organisations ouvrières et patronales du pays. En souscrivant à cet accord, les signataires acceptent librement de soumettre toutes les demandes de hausses de prix et de salaires à une Commission formée par 7 membres représentant les ouvriers, 7 membres représentant les patrons. Les hausses ne seront accordées que dans des cas de nécessité absolue; dans bien des cas elles seront supportées par les marges de bénéfice. Enfin, on n'examinera plus les demandes en tenant compte de seuls intérêts de tel ou tel groupement, mais en se préoccupant des conséquences qu'elles pourraient avoir sur l'ensemble des prix.

C'est la première fois qu'on disposera d'un organisme représentant l'ensemble de l'économie nationale. Le fait même que toutes les organisations ont accepté librement de ratifier cet accord nous permet d'être optimistes: il prouve que dans tous les milieux on se rend compte de la gravité de l'heure et que l'on est décidé à faire l'impossible pour conserver le pouvoir d'achat du franc suisse. L'accord est entré en vigueur le 1er février.

Les milieux qui ont contribué à son élaboration ont cependant regretté que le Conseil fédéral, en haussant les tarifs CFF et PTT, ait agi contrairement à ces principes. Ils espèrent vivement que l'Etat appliquera lui aussi les mesures envisagées, car chacun désire que l'expérience réussisse: il faudra beaucoup de bonne volonté et d'esprit de compréhension. Les femmes et surtout les ménagères qui sont les premières victimes de la vie chère doivent soutenir cet essai de toutes leurs forces.

Deux Bâloises, à l'honneur

Lors d'une réception à la Maison de France à Bâle, M. Loewenbruck, consul général a remis à Mlle Grossmann-Simon, l'active présidente de la Société d'Etudes françaises de Bâle qui va célébrer cette année le 30ème anniversaire de sa fondation, la Croix d'Officier de la Légion d'honneur. C'est à Mlle Paravicini, Dr méd., l'inépuisable et dévouée organisatrice des convois d'enfants hospitalisés dès la dernière guerre en Suisse, et qui elle-même est Officier de la Légion d'honneur qu'échut l'honneur d'épingler sur la poitrine de sa collaboratrice, la distinction qui venait de lui être conférée. Car Mme Grossmann a non seulement consacré ses efforts à la propagation et au rayonnement de la langue et de la pensée française, mais les œuvres humanitaires et charitables de la France ont trouvé en elle un coeur et une main toujours ouvertes et ce sont toutes ces activités que la France reconnaissante a voulu récompenser.

Quant à Mme Nef-Lavater, professeur de diction française au Conservatoire de Bâle depuis de longues années, femme d'une haute culture intellectuelle, elle exerce, comme elle le fit autrefois, à Genève parmi ses élèves et le public, un véritable rayonnement spirituel qui n'a d'égal que sa modestie. Nous sommes heureuses de voir que la France a conféré à Mme Nef, les palmes d'Officier de l'instruction publique dont elle est si digne et nous présentons à nos distinguées compatriotes nos plus sincères félicitations.

Marguerite Siegfried.

DE-CI, DE-LA

Les femmes dans les commissions.

Mme Marguerite Link-Daepf, artiste décorateur à Reichenbach, près Berne, a été nommée membre de la commission fédérale des arts appliqués pour la période allant du 1er janvier 1948 au 31 décembre 1950.

A travail égal.

(Nouvelles du Valais).

Notre journal a parlé aux lecteurs de l'énergique intervention du député P. von Rothen pour obtenir que les instituteurs et les institutrices jouissent d'un traitement égal. La commission du Grand Conseil valaisan chargée d'étudier les nouveaux projets financiers avait, comme nous l'avions annoncé adopté ce principe d'égalité de salaire. Hélas,

45 professeurs
à la disposition
des programmes
individuels
gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

École LEMANIA
LAUSANNE



Publications reçues

Nazarin, par Perez Galdos. Récit traduit de l'espagnol par Antoinette de Montmollin. A la Baconnière. Neuchâtel.

Pour bien comprendre la beauté de l'œuvre de Pérez Galdos, il faut se souvenir du climat de l'Espagne, ardent, brûlant de soleil et de passion, il faut accepter comme étant naturel le caractère impulsif et violent de son peuple. *Nazarin* est un jeune prêtre, fanatique de fraternité, qui, entreprend une sorte de croisade à travers l'Espagne, tantôt seul, tantôt accompagné de quelques disciples. Il y a dans cette figure, à la fois magnifique et pitoyable, un dépassement humain, un reflet cueilli au front du Christ. Entraîné par une foi sans défaillance, pur comme un enfant, *Nazarin* accomplit sa mission pacificatrice parmi des êtres livrés aux élans de l'instinct, dans la malediction d'une sordide misère. La religion qu'il défend, c'est la religion totale des premiers âges transposée sur le plan des temps modernes. Ses enseignements ont la limpidité de la source, et la profondeur du ciel: « Supportons l'humiliation en silence, et consolons-nous en regardant nos consciences... Si le Seigneur nous envoie des malheurs, Il sait pourquoi Il

le fait... Ne doutons pas un instant de la miséricorde de Notre Père qui est aux cieux... » Selon *Nazarin*, le règne de la politique a fait son temps et l'âge d'or de la religion s'apprête. « J'ai, dit-il, une confiance absolue dans le principe chrétien ». Rejetant la « vaine gloire du martyr », il n'aspire, dans son intense pitié, qu'à la mort obscure d'un serviteur de Dieu.

L'excellente traduction que publie aujourd'hui Antoinette de Montmollin, nous donne l'occasion de lire un beau livre, mais aussi celle de connaître un des maîtres de la littérature espagnole moderne. Comme le dit Ventura Gassol dans sa préface « Galdos, dans la critique littéraire, figure tout à côté de Manzoni, de Dickens, de Balzac et de Tolstoï ».

R. G.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

46ème rapport annuel (1946-1947)

Nous attirons d'emblée l'attention de nos lecteurs sur l'erreur de numérotation qui figurait sur la couverture de cette brochure. Elle portait ce titre: 47ème rapport annuel, alors qu'il s'agit du 46ème seulement, l'Alliance a fait imprimer un papillon rectificatif qu'on peut coller sur la couverture et qui porte le titre exact: 46ème rapport annuel.

Cette publication, offre d'abord le rapport que la présidente, Mme Jeannet, a présenté à l'Assemblée générale d'Aarau, le 18 octobre. Puis un aperçu de l'activité des diverses commissions: d'Education nationale, d'Étu-

des législatives et d'assurances, d'Hygiène, des Questions économiques, des Relations internationales, puis le procès-verbal de l'Assemblée d'Aarau, le texte des diverses pétitions adressées par l'Alliance, cette année, aux autorités fédérales, enfin les noms et adresses des membres du comité et des commissions, suivis de la liste des Sociétés affiliées à l'Alliance.

Quand nous aurons ajouté, si vous l'ignorez, que les rapports sont publiés dans les deux langues, chacun comprendra que cet opuscule sera d'une utilité incontestable pour tous ceux qui veulent se rendre compte de l'activité de nos sociétés féminines suisses fédérées, ou trouver un renseignement qui s'y rapporte.

Les rondes enfantines de Jacques-Dalcroze au goût suffragiste

(Paroles de Mme I. Pfähler.)

La Section suffragiste de la *Chaux-de-Fonds* avait organisé, pour recueillir des fonds pour sa campagne, une séance littéraire et musicale très réussie dont nous avons dit quelques mots. A cette occasion on entendit des couplets suffragistes que nous sommes bien aises d'offrir à nos lectrices.

Le Grand conseiller et les suffragistes

Je vois Mesdames (bis)
Que vous avez un beau projet,
Mais oui, Monsieur (bis)

Nous voudrions toutes voter

Tirelire boula, tirelireboulaïne, ah, qu'on a

Tirelire boulaïne, tirelireboulé, de se faire [écouter.

Je vois Mesdames (bis)

Et je vais pouvoir vous aider
Mais oui Monsieur (bis)
Au Grand Conseil allez voter
Tirelire...

Je vois Mesdames (bis)

Ce qu'avons allez me demander
Mais oui Monsieur (bis)
Encore une fois d'nous appuyer
Tirelire...

Je vois Mesdames (bis)

Et je ne puis pas vous patronner
Mais non, Mesdames (bis)
Car mes opinions ont changé.
Tirelire...

Mon pays,

Je n'ai pas le droit de vote
Pour te célébrer,
Si tu m'ayes, mais qu'importe
Si tu m'entends lutter
Refrain.
Pas si faible
Qu'on me dit
Pour te servir mon pays
Ça n'a fait rien (bis) je t'aime bien.

Ma voix est encore fragile
Mais j'attends l'instant
Et j'espère l'être utile
Par mon dévouement.
Pas si faible...

L'on m'attaque, on me discute
Et l'on me défend
Et pourtant je veux la lutte
Car j'ai des enfants.
Pas si faible...